



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

écoles d'ingénieurs

Question écrite n° 29872

Texte de la question

Mme Marguerite Lamour souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur le projet de développement du centre de recherche de l'ENSIETA de Brest. Ce projet de développement, qui résulte d'une décision du CIADT du 18 mai 2000, comporte deux volets : un volet matériel et un volet humain. Le volet matériel est en voie d'achèvement pour un investissement de 6 millions d'euros. La mise en place du volet humain devait se conclure par la création de cinq postes d'enseignants-chercheurs en 2004. Selon les informations parvenues à l'ENSIETA, il semblerait que seuls deux postes soient créés en 2004. Compte tenu de l'importance que revêt l'attribution des cinq postes d'enseignants chercheurs pour la mise en place du projet de développement de recherche de l'ENSIETA, elle l'interroge afin de connaître les mesures qu'il entend prendre pour respecter les engagements pris lors du CIADT.

Texte de la réponse

L'absence de créations d'emplois d'enseignant-chercheur au budget 2004 a contraint le ministère de l'éducation nationale à étaler sur deux ans la création des 5 emplois qu'il était prévu d'implanter à l'école nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement (ENSIETA), conformément aux engagements pris et au calendrier fixé à la suite de la réunion interministérielle du 5 mars 2002. Grâce aux redéploiements d'emplois pratiqués par le ministère entre les établissements de l'enseignement supérieur, deux emplois de professeurs des universités ont pu être dégagés en priorité pour l'ENSIETA à la rentrée 2004. Ces créations effectuées dans un contexte budgétaire particulièrement tendu témoignent de l'importance accordée par le ministère de la jeunesse, l'éducation nationale et de la recherche au développement du projet de recherche mené par cet établissement. Il s'engage à achever le programme de développement de l'ENSIETA en 2005 en créant les 3 autres emplois prévus.

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29872

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2003, page 9326

Réponse publiée le : 17 février 2004, page 1266